

## 21. La retraite de 1776, le grand projet<sup>1</sup>

A la fin d'une retraite de 3 jours à La Retraite de Rennes, Adélaïde écrit le 1<sup>er</sup> octobre ces lignes brûlantes :

« Je renouvelle de tout mon cœur et je désirerai que ce fut avec l'ardeur d'un séraphin, la consécration que j'ai faite à mon Divin Époux de toute ma personne. Je suis prête à accomplir ses volontés quand Il me les manifestera. Je le remercie mille fois de m'avoir choisie pour son épouse, malgré mon ingratitude. Je n'ai point de terme, ô mon Dieu, pour exprimer l'horreur que j'ai de mes infidélités, l'excès de la reconnaissance que m'inspirent les faveurs dont Vous me comblez, et la grâce précieuse de ma vocation que vous avez daigné m'accorder aujourd'hui.

Je chancelle en écrivant ces dernières lignes. Ce n'est pas que je résiste à votre volonté, c'est la crainte de ne pas la connaître telle qu'elle est, car je ne veux que ce que vous voulez mon divin Jésus. Donnez-moi autant de défiance de moi-même qu'il vous plaira de moi, pauvre Adélaïde, tout à Jésus son Époux et qui signe de son sang ».

Quelle était donc cette vocation ainsi lumineusement et mystérieusement entrevue ? Quelle était cette inspiration ? Adélaïde de Cicé l'explique elle-même dans ce « Projet d'une Société pieuse » qu'elle trace à la fin de sa retraite :

### Projet d'une Société Pieuse (Septembre 1776)

« Il s'agirait que quelques personnes se joignent ensemble...elles vivraient en commun. Elles feraient le vœu simple de chasteté, de pauvreté, d'obéissance.

Elles se lèveront à 5 heures l'été, une demi-heure plus tard l'hiver, se rendront au Chœur, feront une demi-heure d'oraison. Ensuite elles assisteront à la Messe, feront une demi-heure de lecture dans le cours du matin et une demi-heure de silence pour y réfléchir ; ensuite les Sœurs nommées par la Supérieure (que les Sœurs se choisiront et qui le serait pendant le temps que l'on trouverait convenable de fixer) pourront vaquer à la visite des malades, soit au dehors, soit au-dedans de la Maison. (il serait toujours bien désirable de s'établir de manière à avoir des pauvres à portée de soi) ou à d'autres bonnes œuvres.

A l'heure où se fait l'examen, avant le dîner, on se rendra un moment au Chœur ; elles dîneront ensuite toutes ensemble pendant qu'une d'entre elles fera la lecture...

La sortie de l'après-midi pour les malades ou autre bonne œuvre pourra se faire avant ou après Vêpres suivant que cela paraîtra nécessaire à la Supérieure.

Souper à 6 heures. Récréation qui finit à 8 heures. Prière et coucher à 9h1/2.

On suivra l'esprit de saint François de Sales et les sages Constitutions de la Visitation autant qu'elles pourront s'accorder avec les œuvres de charité qu'on se propose d'exercer, suivant le premier plan de saint François de Sales pour son Institut qui voulait joindre d'abord la vie active à la vie intérieure de ses Filles.

Le vœu simple de pauvreté n'empêchera pas que chacune jouisse de son patrimoine, mais celui d'obéissance ne permettra d'en user qu'avec la permission de la Supérieure, à laquelle le revenu de chacune sera remis en entier, à mesure qu'elle le touchera, afin qu'elle paie en commun les pensions de toutes et que le reste serve ensuite, suivant ses ordres, aux différents besoins des pauvres parce qu'elle se chargera de pourvoir à tout ce qui sera nécessaire à chacun des membres de cette

---

<sup>1</sup> Dans Marie Adélaïde de Cicé (livre avec le médaillon) p. 41-45.

Association. Par ce moyen leurs biens seront en commun, comme ceux des premiers fidèles, pour servir aux divers besoins de leurs frères indigents.

Elles feront chaque jour de fréquentes visites à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Sacrement d'amour et profiteront pour cela, avec fidélité, de toutes les allées et venues dans la maison et même au dehors en faisant les visites des malades...Elles renonceront à toutes les visites inutiles, même chez leurs parents, si ce n'est dans les moments d'affliction ou de maladie, par un principe de charité, avec permission de la Supérieure à qui l'on rendra compte de tout. On évitera aussi de recevoir des visites, si ce n'est par ce motif, et jamais dans les chambres mais dans un parloir ou chambre destinée pour parler aux personnes du dehors. »

Voilà ce projet d'une singulière hardiesse pour son époque : conception nouvelle et originale de la vie religieuse féminine assurant cependant une vie religieuse authentique consacrée par les trois vœux canoniques ; le vœu de pauvreté conservé dans son intégrité dans des conditions nouvelles que l'Église a sanctionnées plus tard ; l'union de la contemplation et de l'action dans une vie conventuelle sans clôture, sans aucun signe extérieure distinctif, permettant les contacts avec le monde, s'adonnant à toutes sorties d'activités apostoliques.

Ainsi conçue cette forme de vie que rien ne fixait dans le temps et dans l'espace, ni costume ni usages ni apostolat particulier, devrait se trouver par sa souplesse prête à répondre à tous les besoins des âmes dans tous les temps et tous les pays.